

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

NOM DU PRODUIT	5.00% P.A. JB CALLABLE MULTI BARRIER REVERSE CONVERTIBLE (58.7%) ON EURO STOXX 50® INDEX, NASDAQ 100 INDEX, SWISS MARKET® INDEX, S&P 500 INDEX®
IDENTIFICATEURS DE PRODUIT	Code ISIN : CH1140615290; Valeur : 114061529
INITIATEUR PRIIP	Banque Julius Baer & Co. Ltd., Succursale de Guernesey (https://derivatives.juliusbaer.com/en/home) Appelez le +41 (0) 58 888 8181 pour plus d'informations
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR PRIIP	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) - La FINMA n'est pas considérée comme une autorité de surveillance compétente au sens du Règlement UE 1286/2014 sur les documents d'information clés concernant les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, la Suisse ne faisant pas partie de l'UE.
DATE ET HEURE DE PRODUCTION	30 novembre 2021 17:34:59 Heure d'Europe centrale

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Valeur nominale	CHF 1 000,00	Montant du coupon	5,00% p.a. de la Valeur nominale Décomposé en deux composantes (aux fins de la fiscalité suisse) : Montant des intérêts 0,00% p.a. de la Valeur nominale ; Montant de la prime 5,00% p.a. de la Valeur nominale.
Devise d'émission	QuantoCHF : Le risque de change est intégralement couvert	Type de règlement	Règlement en nominal
Prix d'émission	100,00% de la Valeur nominale	Date du fixing initial	13 octobre 2021
Rendement maximum	10,00%	Date d'émission	20 octobre 2021
Rendement maximum p.a.	5,00%	Date d'évaluation finale (Fixing final)	13 octobre 2023
Niveau initial	le niveau à la Date d'évaluation initiale (Fixing initial)	Date de remboursement final	20 octobre 2023
Prix d'exercice	100,00% du Niveau initial	Niveau final	par rapport à chaque sous-jacent, son niveau à l'heure de clôture prévue à la Date d'évaluation finale (Fixing final) sur la Bourse de valeurs associée
Barrière	58,70% du Niveau initial	Convention de dé-compte des jours	30/360
Événement barrière	Le prix de n'importe quel sous-jacent est fixé au niveau Barrière ou en-deçà à tout moment durant un quelconque jour de négociation pendant la Période d'observation Barrière.		
Période d'observation barrière	13 octobre 2021 (inclus) à 13 octobre 2023 (inclus)		
Prix de remboursement anticipé optionnel	100 % de la Valeur nominale		

SOUS-JACENTS

Nom	Code ISIN	Niveau initial	Prix d'exercice	Marché	Devise	Source de référence
Euro Stoxx 50® Index	EU0009658145	EUR 4 083,28	EUR 4 083,28	INDEX	EUR	Xetra
NASDAQ 100 Index	US6311011026	USD 14 774,60	USD 14 774,60	INDEX	USD	Nasdaq
Swiss Market Index (SMI®)	CH0009980894	CHF 11 814,59	CHF 11 814,59	INDEX	CHF	SIX Swiss Exchange
S&P 500 Index®	US78378X1072	USD 4 363,80	USD 4 363,80	INDEX	USD	Nyse Mkt Llc

TYPE : Billets régis par le droit suisse.

OBJECTIFS : Reverse Convertibles Barrière sont principalement destinés aux investisseurs escomptant la valeur des sous-jacents qui devraient rester constants ou légèrement augmenter jusqu'à l'échéance desdits produits. Le produit vous offre un rendement sous la forme de paiements d'intérêts (c.-à-d. le Montant du Coupon comme indiqué ci-après sous « Intérêts ») et un paiement en espèces à la Date de remboursement final, sur la base des conditions énoncées ci-dessous. Le risque associé à l'investissement dans le produit est comparable au risque associé à un investissement direct dans du moins performant sous-jacent. Le produit offre une observation continue de la Barrière.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ : Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, l'Initiateur peut racheter les Produits par anticipation en totalité, mais non en partie, à toute Date de remboursement anticipé optionnel au Prix de remboursement anticipé optionnel, à condition que l'initiateur ait exercé ce droit à la Date de levée de l'option d'achat concernée en avisant les porteurs.

Date de levée de l'option d'achat	Prix de remboursement anticipé optionnel
13 juillet 2022	20 juillet 2022
15 août 2022	22 août 2022
13 septembre 2022	20 septembre 2022
13 octobre 2022	20 octobre 2022
14 novembre 2022	21 novembre 2022
13 décembre 2022	20 décembre 2022
13 janvier 2023	20 janvier 2023
13 février 2023	20 février 2023
13 mars 2023	20 mars 2023
13 avril 2023	20 avril 2023
12 mai 2023	22 mai 2023
13 juin 2023	20 juin 2023
13 juillet 2023	20 juillet 2023
14 août 2023	21 août 2023
13 septembre 2023	20 septembre 2023

INTÉRÊT : Aux Dates de paiement pertinentes du Coupon, vous recevrez le prorata respectif un montant de paiement en pourcentage de 5,00% p.a. de la Valeur nominale, à condition que le produit n'ait pas été remboursé, racheté ou annulé avant la Date de paiement du Coupon pertinente. Les paiements du coupon ne sont pas liés à la performance des sous-jacents. Les dates pertinentes sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Période	Date de début (inclusive)	Date de fin (exclusive)	Date de versement du coupon	Période	Date de début (inclusive)	Date de fin (exclusive)	Date de versement du coupon	Période	Date de début (inclusive)	Date de fin (exclusive)	Date de versement du coupon
1er	20/10/2021	20/11/2021	22/11/2021	9e	20/06/2022	20/07/2022	20/07/2022	17e	20/02/2023	20/03/2023	20/03/2023
2e	20/11/2021	20/12/2021	20/12/2021	10e	20/07/2022	20/08/2022	22/08/2022	18e	20/03/2023	20/04/2023	20/04/2023
3e	20/12/2021	20/01/2022	20/01/2022	11e	20/08/2022	20/09/2022	20/09/2022	19e	20/04/2023	20/05/2023	22/05/2023
4e	20/01/2022	20/02/2022	21/02/2022	12e	20/09/2022	20/10/2022	20/10/2022	20e	20/05/2023	20/06/2023	20/06/2023
5e	20/02/2022	20/03/2022	21/03/2022	13e	20/10/2022	20/11/2022	21/11/2022	21e	20/06/2023	20/07/2023	20/07/2023
6e	20/03/2022	20/04/2022	20/04/2022	14e	20/11/2022	20/12/2022	20/12/2022	22e	20/07/2023	20/08/2023	21/08/2023
7e	20/04/2022	20/05/2022	20/05/2022	15e	20/12/2022	20/01/2023	20/01/2023	23e	20/08/2023	20/09/2023	20/09/2023
8e	20/05/2022	20/06/2022	20/06/2022	16e	20/01/2023	20/02/2023	20/02/2023	24e	20/09/2023	20/10/2023	20/10/2023

REMBOURSEMENT FINAL : Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, lors du Remboursement final du produit à la Date de remboursement final, vous recevrez :

- (a) Si aucun Événement Barrière n'est survenu, un montant en espèces égal à 100 % de la Valeur nominale.
- (b) si un Événement Barrière est survenu, et
 - (i) le Niveau final de chaque sous-jacent est **égal ou supérieur** à son Prix d'exercice, un montant en espèces égal à 100 % de la Valeur nominale; ou
 - (ii) le Niveau final d'au moins un sous-jacent est **inférieur** à son Prix d'exercice, un montant en espèces égal à la Valeur nominale multipliée par le ratio du Niveau final du sous-jacent le moins performant divisé par son Prix d'exercice.

Les conditions du produit prévoient également que si certains événements extraordinaires se produisent, des ajustements peuvent être apportés au produit et l'initiateur du produit peut y mettre fin avant terme. Ces événements sont spécifiés dans les conditions du produit et concernent principalement les sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Par conséquent, les investisseurs doivent être prêts à subir une perte partielle ou totale de leurs investissements.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est destiné à être proposé aux investisseurs particuliers qui remplissent l'ensemble des critères ci-dessous :

- Avoir une connaissance et une expérience suffisantes et une compréhension approfondie du produit, de son marché et de ses risques spécifiques, soit indépendamment, soit par des conseils professionnels ;
- Rechercher un revenu, s'attendre à ce que le mouvement du sous-jacent produise un rendement favorable et ait un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée indiquée ci-dessous ;
- Accepter le risque que l'initiateur ne puisse pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et être en mesure de supporter une perte totale de son investissement ;
- Être prêt à accepter un niveau de risque pour atteindre des rendements potentiels qui est conforme à l'indicateur de risque sommaire présenté ci-dessous.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEURS DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de l'initiateur de vous payer.

L'initiateur a classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de l'initiateur à vous payer en soit affectée.

Attention au **risque de change**: Si la devise de votre compte est différente de celle de ce produit, vous serez exposé au risque de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution du marché à l'avenir. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles d'après les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement: CHF 10 000		1 an	13 octobre 2023 (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement en pourcentage (annualisée)	CHF 4 548,25 -54,52%	CHF 4 886,50 -31,82%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement en pourcentage (annualisée)	CHF 10 233,53 2,34%	CHF 6 553,33 -20,23%
Scénario intermédiaire ¹⁾	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement en pourcentage (annualisée)	CHF 10 333,60 3,34%	CHF 10 333,60 1,77%
Scénario favorable ²⁾	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement en pourcentage (annualisée)	CHF 10 333,60 3,34%	CHF 10 333,60 1,77%

¹⁾ Dans cette simulation de scénario la Barrière de déclenchement a été atteint(e) le 13 juillet 2022, le produit prend donc fin prématurément et aucun réinvestissement n'est effectué.

²⁾ Dans cette simulation de scénario la Barrière de déclenchement a été atteint(e) le 13 juillet 2022, le produit prend donc fin prématurément et aucun réinvestissement n'est effectué.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir au cours de la durée de vie de ce produit en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez CHF 10 000. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter.

Les scénarios présentés constituent une estimation de la performance future fondée sur des données du passé sur la variation de la valeur de cet investissement et ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où l'initiateur pourrait ne pas vous payer.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI L'INITIATEUR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Vous êtes exposé au risque que l'initiateur ne soit pas en mesure de remplir ses obligations en rapport avec le produit, par exemple en cas de faillite ou d'une directive officielle de résolution. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la valeur du produit et pourrait vous faire perdre une partie ou la totalité de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et n'est donc pas couvert par un mécanisme de garantie des dépôts.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour une période de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres supposent que vous investissiez CHF 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement: CHF 10 000	Si vous sortez à la fin de 1 an	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée
Coûts totaux	CHF 209,83	CHF 218,65
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) per year	2,10%	1,16%

La réduction du rendement indiquée dans le tableau ci-dessus est annualisée, ce qui signifie qu'elle peut ne pas être comparable à la réduction des valeurs de rendement indiquée dans d'autres documents d'informations clés.

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus indiquent dans quelle mesure les coûts prévus du produit influeraient sur votre rendement, en supposant que le produit fonctionne conformément au scénario de performance modérée.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique:

- L'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.
- La signification des différentes catégories de coûts.

Le tableau montre l'incidence sur le rendement par an.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1,16%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Autres coûts récurrents	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Commissions d'intéressement	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus représentent la répartition de la réduction de rendement indiquée dans le tableau des coûts en fonction du temps à la fin de la période de détention recommandée. La répartition des coûts réels annuels estimés par an du produit en tant que pourcentage de l'investissement est estimée comme suit : coûts d'entrée : 1,13% et coûts de sortie : 0,00 %.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 13 octobre 2023 (date d'échéance)

Le produit a pour but de vous fournir le rendement décrit sous la section « Quel est ce produit ? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à son échéance.

Le désinvestissement ne peut se faire qu'en vendant le produit soit par le biais de l'échange (si le produit est coté en bourse), soit hors bourse, lorsqu'une offre existe pour un tel produit. Aucuns frais ou pénalités ne seront facturés par l'initiateur pour une telle transaction, cependant des frais d'exécution pourraient être facturés par votre courtier le cas échéant. En vendant le produit avant son échéance, vous pourriez recevoir moins que ce que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance.

Dans des conditions de marché volatiles ou inhabituelles, ou en cas de perturbations techniques, la vente du produit peut être temporairement entravée ou suspendue et peut ne pas être possible du tout.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION ?

Les plaintes concernant la conduite de la personne qui conseille ou vend le produit peuvent être soumises directement à cette personne ou à ses superviseurs. Les plaintes concernant le produit ou la conduite de l'initiateur de ce produit peuvent être formulées par écrit à l'adresse suivante : Bank Julius Baer & Co. Ltd., Hohlstrasse 604/606, P.O. BP, 8010 Zurich, Suisse et par e-mail à : derivatives@juliusbaer.com ou via le site web suivant : <https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Les renseignements contenus dans le présent Document d'information clé ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas une consultation individuelle avec votre banque ou votre conseiller.

L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du U.S. Securities Act of 1933. Ce produit ne peut être ni offert ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des personnes américaines. Le terme « personne américaine » est défini dans la Réglementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié.

Toute documentation complémentaire relative au produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, les compléments éventuels et les conditions du produit sont disponibles gratuitement auprès de la Banque Julius Baer & Co. Ltd Hohlstrasse 604/606, P.O. Box, 8010 Zurich, Suisse.

Les scénarios de performance présentés dans le présent Document d'information clés des investisseurs (« DICI ») sont basés sur une méthodologie, telle que définie dans le Règlement UE 1286/2014 sur les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs), et ses règlements complémentaires. La conformité à la méthode de calcul prescrite peut entraîner des scénarios de performances et des valeurs de rendement irréalistes pour un certain nombre de produits.